

LES + DU TRI DES BIODÉCHETS



Du compost gratuit pour enrichir son jardin ou les espaces verts publics



Une poubelle d'ordures ménagères allégée, moins odorante et plus propre



Moins de gaz à effet de serre



Un geste simple pour agir, chacun à son niveau, face au changement climatique


97%
des personnes qui trient leurs biodéchets jugent le geste facile selon une enquête du syndicat Pic et Etang.

“ Je trie mes déchets de cuisine pour les composter. C'est tellement simple et évident que je me demande juste pourquoi je ne l'ai pas fait avant ! ”

“ Ça fait presque un an que nous avons un composteur dans le jardin. Aucune odeur, pas de nuisance. Ça demande peu d'entretien en réalité, juste remuer de temps en temps et faire attention à ce que l'on y met. ”

“ Le bio-seau est très pratique. Avec le couvercle, pas d'odeur. Je dépose juste un papier journal dans le fond pour absorber le jus. ”

“ C'est vraiment une bonne idée ce composteur collectif ! Ma poubelle ne sent plus, je la sors beaucoup moins souvent. Et puis, les habitants du quartier se rencontrent. On composte ensemble ! ”

COMMANDER, ÊTRE CONSEILLÉ...

SERVICE ENVIRONNEMENT

0 800 004 227

Service & appel gratuits

environnement@terredecamargue.fr


www.terredecamargue.fr

Composter, c'est "ÉLÉMEN'TERRE"



Les déchets alimentaires, c'est de l'assiette à la terre !

Création graphique : Sophie PASCAL - 0614281100 - Août 2023



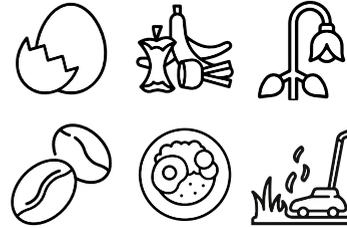
Communauté de communes Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Composter, c'est "ÉLÉMENTERRE"

Au 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets devient obligatoire POUR TOUS !
Résolument engagée dans la réduction des déchets, Terre de Camargue vous accompagne.

QU'EST-CE QUE LES BIODÉCHETS ?

Ce sont les déchets alimentaires et de jardin qui se dégradent naturellement : épluchures de fruits et légumes, aliments périmés, restes de repas, marc de café, résidus de tonte ou de taille de jardin, plantes mortes...



UN ENJEU ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Les biodéchets constituent 30 à 35 % des ordures ménagères envoyées à l'incinération : une aberration quand on sait qu'ils sont composés essentiellement d'eau ! Les incinérer revient donc à "brûler de l'eau" mais aussi à gaspiller de l'énergie et une vraie ressource potentielle...



En "brûlant de l'eau", les performances de combustion de l'usine d'incinération de Lunel-Viel sont amoindries, ce qui entraîne une déperdition de la production d'énergie qui est revendue et donc un surcoût

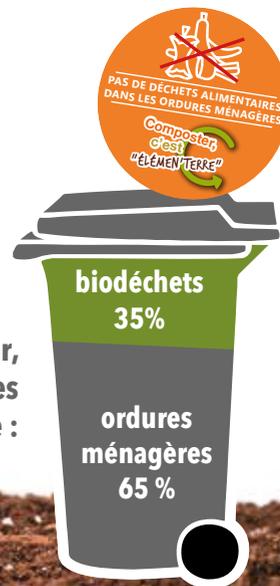


En réduisant les volumes de déchets envoyés à l'incinérateur on allège la facture et on réduit les émissions de gaz à effet de serre générées aussi par le trafic des camions de collecte



En compostant ses biodéchets, on leur donne de la valeur : ils deviennent une véritable ressource pour enrichir localement les sols. Un juste retour à la terre qui nous nourrit...

A ce jour, nos poubelles sont constituées de :



UNE SOLUTION À CHAQUE SITUATION

Terre de Camargue fournit gratuitement des composteurs. Ils sont livrés avec un guide d'utilisation et un bio-seau pour transporter les déchets de la cuisine au composteur. Des guides composteurs conseillent et accompagnent pas-à-pas les habitants dans leur démarche.



LE COMPOSTEUR INDIVIDUEL
pour villas avec jardin



LE LOMBRICOMPOSTEUR
pour foyers sans jardin

Déposer dans le composteur petits végétaux, épluchures, restes de repas (SAUF viandes et poissons)



LE COMPOSTEUR COLLECTIF
pour immeubles, quartiers, campings...

D'autres solutions sont à l'étude pour les centres-villes denses telles que des points d'apport volontaire où les habitants pourront déposer leurs biodéchets et dont le contenu sera régulièrement collecté pour être valorisé sur la plateforme de compostage de l'Espiguette... à suivre !

UN COMPOSTEUR COLLECTIF EN 5 ÉTAPES

- 1 Demande auprès du service environnement : **0800 004 227**
- 2 Visite sur place du guide composteur pour définir l'emplacement
- 3 Information des riverains
- 4 Installation du composteur, inauguration, distribution du matériel (bio-seau, guide) et formation
- 5 Accompagnement et suivi... et après 9 mois : récolte et distribution du compost !

ASTUCES, CONSEILS ... :

 rejoignez le groupe @compostons-en-terredecamargue